Projet Associatif

De la Mission Locale

Du Haut Périgord

Adopté par l'Assemblée Générale du 18 mai 2018

L'histoire de la Mission Locale du Haut Périgord Page 2

Le contexte en 2018 Page 6

Valeurs et principes d'intervention Page 10

Moyens, Ressources et principes de fonctionnement Page 12

« L'offre de services » aux jeunes Page 17

« L'offre de services » aux entreprises Page 21

Les Chiffres Clefs 2017 Page 23

Les Orientations pour les 3 ans à venir Page 24

Le Plan d'action 2018 - 2020 Page 26

L'avis de 160 jeunes usagers de la Mission Locale a été recueilli via une enquête construite avec 7 jeunes : des extraits sont intégrés à ce document, surlignés en jaune.

Synthèse des résultats de l'enquête jeunes Page 30

L'histoire de la Mission Locale du Haut Périgord

13 novembre 2000 -Sous l'impulsion des élus locaux, avec l'investissement de Michel Karp, conseiller général, et de Monsieur Ricardo, Sous-Préfet de Nontron, la **Mission Locale voit le jour** lors de son assemblée constitutive**.** Son montage technique a été assuré par Jean Le Touze de la DDTE et Maité Chabrillange du Conseil Général. La Mission Locale fait suite à 2 PAIO qui existaient sur Thiviers et Nontron depuis 1995.

En Mars 2001, la Mission Locale démarre avec une équipe de 3 salariés, rapidement rejointe par 2 autres en Emploi Jeunes puis au fil des actions mises en œuvre, l'équipe s'étoffera jusqu'à 13.5 personnes, puis reviendra depuis 2016 à 12 salariés, pour s'adapter aux baisses de moyens.

Les 3 piliers de sa création, ont accompagné le développement de la Mission Locale :

- **La proximité de la ML « au plus près des jeunes »** sur les cantons.
- **La globalité de l'intervention auprès des jeunes** intégrant les dimensions emploi, formation, logement, santé, culture, loisirs...
- **La volonté des collectivités locales de se doter d'une Mission Locale**

Le choix de proximité s'est traduit par la mise en œuvre dès 2001 d'un siège à Thiviers et d'une antenne permanente à Nontron, ainsi que 13 points d'accueil délocalisés à disposition des jeunes. Les lieux de permanences ont changé, ont migré en grande partie des mairies vers des lieux plus fréquentés par les jeunes (médiathèques, centre socio culturel, centres médico-social ...). La fréquence et la localisation se sont adaptées au flux des jeunes et à la réalité démographique de chaque canton. Les évolutions nécessaires, concertées avec les élus locaux, ont toujours été réfléchies en terme de qualité de service aux jeunes mais aussi en terme de rationalisation des moyens de la Mission Locale. En 2018, la **Mission Locale se décline encore sur 12 points différents du territoire** et maintient cette option qui génère des coûts en temps et frais de déplacement **car c'est un élément essentiel de lutte contre l'isolement et la précarisation des jeunes en zone rurale**.

93% des jeunes enquêtés trouvent le lieu de Rendez-vous avec leur conseiller « assez proche de chez eux ».

Les locaux aussi ont évolué pour répondre à une qualité d'accueil des jeunes et des salariés, afin de s'adapter également aux nouveaux besoins (connexion internet à haut débit, salles pour l'intervention en collectif…). Sur Thiviers, le siège initialement Place de la République, a intégré la Maison des Services en 2005 et fera l'objet d'un réaménagement en 2019 pour accueillir un espace documentaire régional. Sur Nontron, l'antenne initialement dans la tour « la mothe », s'est installée Place Paul Bert en 2008 et recherche

actuellement de nouveaux locaux pour assurer le travail collectif avec les jeunes.

La globalité de l'intervention auprès des jeunes : Emploi, Formation, Mobilité, Santé, Logement, Citoyenneté…mais encore ?

Comme toutes les Missions Locales, celle du Haut Périgord répond aux attentes de ses financeurs pour **déployer les politiques publiques sur sa zone d'intervention** : sa connaissance du territoire, des jeunes et des acteurs présents lui permet d'être dans l'adaptation fine et dans la réussite des dispositifs qui lui sont confiés. Les programmes les plus marquants ont été successivement :

- Le programme des **Emplois Jeunes** jusqu'en 2002
- Le dispositif d'accompagnement **CIVIS** (Contrat d'Insertion dans la VIe Sociale) jusqu'en 2016
- La prescription et l'accompagnement des contrats aidés dès 2010 avec les **CAE passerelle** puis les **CAE immersion**
- Et bien sûr les **Emplois d'Avenir** depuis 2015 avec au total **278 jeunes** accompagnés dans l'emploi
- En 2017, elle intègre la convention Mission Jeunes et réactive les collaborations avec 6 **agences d'intérim et le FAF TT** (fonds formation du travail temporaire).

Le positionnement de la Mission Locale comme **interlocuteur des entreprises pour l'emploi de jeunes** a été facilité par ces dispositifs. La culture entreprise de la Mission Locale s'est développée. Les ML sont membres du Service Public pour l'Emploi depuis 2005. La ML a recherché des fonds européens afin de conserver son poste de chargée d'entreprise après l'arrêt des financements de l'Etat pour cette mission en 2010. Ses compétences sont aujourd'hui reconnues par les entreprises du territoire utilisatrices de ses services pour le recrutement ou la stabilisation de jeunes dans l'emploi.

Du côté de la formation, la mission locale du Haut Périgord s'est engagée en interface entre les besoins locaux et la Région Aquitaine pour rendre possible des processus de formation puis recrutement : Pour mémoire, en 2009, l'opération de formation et recrutement **aux Abattoirs de Thiviers** (Arcadie), en 2012, avec **l'entreprise St Michel**, en 2011, une délocalisation de **formation d'aides-soignantes** en lien avec la communauté de communes du Pays de Lanouaille. Elle a également soutenu les chantiers école de son secteur, avec **l'AFPA** (à Eyzerac, Thiviers.) et avec **l'écocentre** en 2004 et 2012 (à St Pierre de Frugie, Nontron…)**.** En 2017, la mission locale contribue à faire connaitre la ressource du **Pôle Cuir** auprès des jeunes en élaborant une vidéo et un accueil particulier des jeunes au salon Portes du Cuir.

Au-delà de l'emploi et la formation , la mission locale a travaillé avec un réseau actif de partenaires dans des champs de compétences très larges et a répondu à des besoins non couverts en mobilisant partenaires et financeurs : ce fut par exemple la création en 2014 du **Point Relais Santé** en mobilisant l'ARS, la fondation Macif, la CPAM et le Contrat Local de Santé , également la création de **2 logements en colocation depuis 2015** pour des jeunes en insertion en partenariat

avec Dordogne Habitat. Dans cette globalité d'intervention, la Mission locale a fortement **investi sur les questions de mobilité** (gestion d'un parc de scooters, informations et aides financières) et a **participé à la création de la Plateforme Mobilité** via le Pays Périgord Vert. Pour répondre aux besoins non couverts, la Mission Locale s'est également appuyée sur d'autres réseaux associatifs ; elle a travaillé avec les bénévoles de « Savoir pour Réussir » pour des jeunes en **situation d'illettrisme** de 2006 à 2010 et avec les **parrains du Pro BTP** de 2005 à 2011. En 2017, elle décroche grâce à la fondation Orange la dotation d'un parc d'ordinateurs destinés à la **formation numérique des jeunes.**

En 2015, la Mission Locale a démarré l'aventure d'un **accompagnement plus collectif avec la Garantie Jeunes,** dispositif qui viendra également enrichir et questionner la place des jeunes au cœur de la ML.

La volonté des collectivités locales de se doter d'une Mission Locale, présente dès la création a été entretenue et enrichie au fil du temps par la ML. Au fil des années, des formes de communication ont été expérimentées tels que le correspondant local de la mission locale en 2012, les soirées portes ouvertes à la ML, des bilans d'activité présentés aux élus par canton dont la pratique s'est perdue puis est revenue en 2017 avec la rencontre de tous les conseils communautaires. En 2017, les statuts ont été adaptés pour permettre une **représentation importante des 4 communautés de communes au sein du Conseil d'administration** (8 titulaires + 4 suppléants). En 2017 également les collectivités ont été sollicitées pour une augmentation importante de leur contribution pour maintenir les capacités d'intervention de la Mission Locale : malgré un contexte financier tendu, toutes ont répondu positivement pour permettre la poursuite du service de la Mission Locale sur le territoire rural.

Deux autres dimensions sont venues également colorer l'histoire de la Mission Locale du Haut Périgord :

L'importance de la parole des jeunes et la nécessité de la transmettre. Depuis sa création, la Mission Locale cherche à favoriser l'expression directe des jeunes et à la transmettre auprès des élus et acteurs locaux. En effet, en rural plus encore qu'ailleurs, les réalités de vie quotidienne des jeunes, leurs projets, sont méconnus, invisibles, absents de l'espace public. Avec plus de 1 200 jeunes accompagnés chaque année, la Mission Locale est en devoir de rendre lisible leurs réalités.

Différentes formes ont été utilisées : Participation régulière de jeunes et leur expression lors des Assemblées Générales, supports écrits de témoignages (parcours de jeunes), des vidéos (la garantie jeunes fait son show, …). Egalement de **2005-2007** l'utilisation des **Fonds européens Leader** pour un programme d'expression des jeunes sur leur vécu du territoire rural, le **projet « Terres de Jeunes** ». Sur 2 ans, le projet permettra 4 courts métrages avec l'association D'asques et D'ailleurs, un échange avec l'Irlande et 4 débats publics entre jeunes – élus –habitants, sur cette thématique.

Ce projet conçu dans une dimension transnationale avec l'Irlande a été travaillé en collaboration avec le laboratoire Dynamique Rural de l'Université de Toulouse. Cette **collaboration avec le monde de la recherche** s'est poursuivie dans le temps et a permis des passerelles avec d'autres études telles que celle du CESER en 2017, sur la place des jeunes dans les territoires ruraux.

Les évènements que la Mission Locale a portés ou auxquels elle a participé illustrent sa **volonté de faire progresser la prise en compte des jeunes** dans l'espace public et auprès des élus : diffusions publiques des films de terres de jeunes sur 4 salles locales et à Cap Cinéma, journée d'étude mobilité en 2014, Fête Garantie Jeunes en décembre 2015, Semaine Mobilité en 2017, création théâtrale au nantholia en 2017. Egalement les journées **Construire avec les jeunes** en 2016 et 2017 proposés par la fédération des centres sociaux et la DDCSPP... Impliquée dans ces travaux, la mission locale expérimente quelques rencontres jeunes / élus autour de la place **des jeunes dans la construction des politiques de jeunesse.** Ces questions se retrouvent au cœur des orientations du projet associatif.

L'attention au fonctionnement associatif et la synergie entre élus et professionnels. Pilotée successivement par ses présidents Michel Karp, Jean Claude Pinault et Martine Peretti, la Mission Locale est soucieuse de la **qualité de sa vie associative**. Au-delà de la forme juridique commune à toutes les missions locales, la volonté de la mission locale est de construire au sein du conseil d'administration un espace d'information et d'expression ouvert qui permette d'adhérer à un **projet commun et à des valeurs partagées** avec l'équipe professionnelle. Depuis 2005, le Bureau de la Mission Locale composé de 3 élus locaux et de 3 responsables d'établissements (Mecs, Lycée, Service Social) se réunit mensuellement avec la directrice, ce qui permet aux élus associatifs d'exercer leur mission de pilotage de proximité.

Cette implication de l'association Mission Locale est perçue comme un atout par l'équipe des salariés. Le **besoin de synergie entre les professionnels et les administrateurs** a été clairement identifié comme un des axes de progrès de la démarche **Qualité de Vie au Travail** conduite en 2015 à la Mission Locale. Les autres axes de progrès portaient sur l'amélioration du Faire équipe et l'enrichissement des pratiques professionnelles.

Le travail sur le projet associatif démarré en 2017 a été l'occasion de vivre très concrètement cette synergie et complémentarité entre élus et professionnels.

Le contexte en 2018

De nombreux changements impactent la Mission Locale et son développement. Certains ouvrent de **nouvelles opportunités** mais beaucoup suscitent **davantage de craintes** quant à l'avenir et aux moyens d'agir de la Mission Locale du Haut Périgord.

4 types de changements à l'échelle nationale ou plus locale sont identifiés :

- La fragilisation des financements
- Les modifications territoriales et démographiques
- L'évolution des institutions et des compétences
- Des évolutions concernant le travail avec les jeunes

1. La fragilisation des financements

Les financements de la Mission Locale par l'Etat sont en diminution. Si le financement de base (162 000 € pour la Convention d'Objectifs) reste stable, d'autres **financements liés au déploiement des dispositifs diminuent puis disparaissent.** (Financement de 41 000 € en 2014 pour la mise en place des emplois d'avenir, avec une diminution progressive malgré l'augmentation des jeunes à suivre bénéficiaires du programme jusqu'à l'arrêt des fonds en 2018).

Le financement de la Garantie Jeunes, adossé à des fonds européens semble acquis jusqu'en 2019. Mais les aides destinées aux jeunes accompagnés sont en baisse majeure (arrêt du Fonds d'Insertion Professionnel des Jeunes en 2016) et quasi disparation de l'enveloppe PACEA en 2018.

La tendance à **l'augmentation des financements d'actions spécifiques** génère un fonctionnement «de stop and go » et **fragilise la Mission Locale** (impact sur le pilotage, la masse salariale). Les systèmes d'évaluation favorisent l'approche quantitative à l'approche qualitative.

Pour maintenir son action auprès des entreprises, la Mission Locale a monté un projet dans le cadre du FSE, refusé en 2016 puis finalement validé pour 2016 2017 2018. Le **recours au FSE** s'il permet de maintenir nos capacités d'intervention génère deux revers : une complexité qui nécessite un **traitement administratif lourd** et des **retards de paiement** qui pèsent sur la trésorerie (subvention 2015 non encore réglée en mars 2018).

Enfin, nous devons constater que les financeurs n'intègrent **aucune modalité de surcoût de l'intervention en milieu rural** (pas de prise en compte des frais de déplacement, des efforts de délocalisation de l'accueil, des coûts d'une antenne permanente). Par ailleurs, le bénéfice des exonérations pour les entreprises en Zone de Revalorisation Rurale qui ont permis à la mission locale de financer un poste, est en baisse constante.

2. Les modifications territoriales et démographiques

Depuis fin 2016, la Mission Locale est **impactée par les évolutions induites par la Loi NOtre** sur l'organisation territoriale : 4 communautés de communes se sont constituées sur le nord de la Dordogne.

Par le processus **d'agrandissement du Grand Périgueux**. 8 communes du secteur d'intervention de la Mission Locale ont rejoint la communauté d'agglomération du Grand Périgueux en 2017. Les discussions avec le Grand Périgueux pour maintenir notre intervention sur ces communes n'ont pas abouti. Cette évolution génère **une perte financière** pour la Mission Locale du Haut Périgord liée à l'arrêt des contributions directes de ces communes mais surtout à la réduction du nombre d'habitants de son territoire d'intervention (12% sur 64 400 habitants) qui entrent dans le calcul des financements de l'Etat notamment.

En baisse de 1,2% depuis 2009, la population du territoire de la mission locale du Haut Périgord est de 64 400 habitants en 2016 sur une surface de 2 094 Km² avec une densité de population de 26 hab. /km², caractéristique d'un territoire rural profond. La baisse démographie est marquée par la baisse de la population Jeunes, qui représente 20 % de la population.

56% des jeunes enquêtés souhaitent dans l'idéal, rester vivre sur le territoire. Les raisons avancées sont principalement **« pour les amis, la famille », puis « le calme et la nature » et « parce que c'est chez eux ».**

Pour quelles raisons, ils quitteraient malgré tout le territoire : majoritairement pour l'emploi (67%), pour rejoindre la famille, des amis ou conjoints et parce que car « ailleurs, il y a plus de choses à faire, ici il n'y a rien ».

Dans un contexte global de difficultés budgétaires des collectivités locales, le **Contrat de Ruralité** signé entre l'Etat et les communautés de communes en 2017 ouvre des possibilités de contractualisation et devrait soutenir l'émergence de **nouvelles réponses** aux populations telles que la **plateforme mobilité lancée en 2018**.

Enfin, des **velléités de regroupement de Missions Locales** ont été exprimées au niveau de l'Etat par la DGEFP. Cette posture de rationalisation pour davantage d'économies et d'efficience ne correspond **pas à l'analyse de la Mission Locale du Haut Périgord** qui confirme la **plus- value d'une implantation et d'un pilotage de proximité.**

3. Le champ de la formation professionnelle et de l'orientation en pleine transformation

La Loi du 5 mars 2014 instaure le **Conseil en Evolution Professionnelle**. Les Missions Locales sont l'un des acteurs désignés par la Loi pour délivrer le Conseil en Evolution Professionnelle auprès des jeunes. Cette mission recouvre en grande partie le travail déjà

effectué par les conseillers. Dès 2017, le Compte Personnel de Formation a évolué en **Compte Personnel d'Activité.**

En 2017, arrive également la refonte des cartes de formations (fusions d'établissements) pilotée par le Conseil Régional.

En 2018, les **réformes de l'apprentissage et de la formation professionnelle** sont en cours. Le **Plan d'Investissement pour les Compétences** 2018-2022 est annoncé.

La Mission Locale, opérateur de proximité, financée par l'État et par la Région sur l'orientation, l'accès à la formation et l'apprentissage est en attente de l'ensemble des transformations à venir et sera **attentive aux choix faits pour permettre aux jeunes ruraux d'accéder à la qualification.**

4. Des évolutions concernant le travail avec les jeunes

L'arrêt des Emplois d'Avenir en 2018 a surpris l'ensemble du réseau des missions locales au regard de l'intérêt de ce programme pour les jeunes en terme d'insertion en emploi et de qualification (résultats reconnus par l'IGAS et la cour des comptes).

En 2018, **aucun contrat aidé n'est particulièrement destiné aux jeunes** pour favoriser leur accès à l'emploi ; seuls quelques jeunes en grande difficulté pourront espérer intégrer un Parcours Emploi Compétence (PEC). La seule mesure préconisée par l'Etat pour les jeunes est de renforcer l'accès à l'apprentissage.

En 2017, l'accompagnement des jeunes par les missions locales est encadré par l'Etat dans un nouveau dispositif dit Parcours d'Accompagnement à l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) avec un impact important en augmentation du temps administratif. Dès 2018, les aides prévues dans ce cadre pour les jeunes ne peuvent plus être assurées.

Les évolutions du quotidien viennent également bousculer la mission locale. L'omniprésence du numérique dans le quotidien et le risque d'exclusion d'une partie des jeunes par manque de maitrise des démarches administratives interpellent la Mission Locale. Depuis 2017, elle initie des **ateliers numériques** pour accompagner les jeunes dans des pratiques plus sécurisées (avec la notion d'e-réputation) mais aussi dans la maîtrise de démarches de base via internet (CPAM, CAF, Pôle Emploi…)

Pour 85% des jeunes enquêtés, un site internet serait utile, et pour 60%, un forum en ligne pour échanger avec un conseiller.

Dans ce contexte de changements importants et d'interrogation sur son avenir, la Mission Locale a choisi début 2017 de travailler à l'élaboration de son projet associatif et à la définition de ses priorités pour les années à venir.

Pour cela, elle a fait appel au **Dispositif Local d'Accompagnement** pour soutenir la démarche.

La méthodologie d'accompagnement retenue a été axée sur la contribution des acteurs internes de l'association afin de se mobiliser sur les orientations de projet de l'association. Il était important que chacun, administrateur et professionnel, contribue à la réflexion. M. Laurent Verneau consultant, a accompagné la démarche d'avril 2017 à décembre 2017 sur 9 étapes, mobilisant 35 personnes.

- 2 séances avec le bureau de l'association
- Séance intégrée à l'Assemblée Générale du 30 juin 2017
- 2 séances avec l'équipe salariale
- 1 séance avec les membres du CA,
- 1 séance avec les membres du CA et l'équipe salariale
- 2 séances avec la présidence et la directrice

En janvier et mars 2018 la démarche s'est poursuivie avec le conseil d'administration et l'équipe pour aboutir à la rédaction du présent document, soumis à l'Assemblée Générale en Mai 2018.

Valeurs et principes d'intervention

2 textes fondateurs nourrissent les missions locales :

La Charte nationale des Missions Locales **« Construire ensemble une place pour tous les jeunes »** adoptée en 1990

Le Protocole 2010 des Missions Locales

Le public et la mission

La Mission Locale du Haut Périgord est **accessible à tous les jeunes qui le souhaitent,** en demande d'aide sur leur situation sociale et /ou professionnelle C'est une valeur avec laquelle l'association ne transige pas. Les statuts rappellent les critères d'âge (16 à 25 ans inclus), de déscolarisation ou en cours de déscolarisation, de résidence sur le territoire.

Si **l'insertion professionnelle** est l'objectif premier de la Mission Locale du Haut Périgord, la structure considère comme incontournable et nécessaire de pouvoir **intervenir sur l'ensemble des problématiques auxquelles sont confrontées les jeunes**. Cette mission est à **mener en coopérant avec tous les acteurs** concernés par l'action auprès des jeunes.

La Mission Locale, c'est :

Pour le jeune : l'accompagnateur du jeune de 16 à 25 ans sorti du système scolaire pour l'aider à élaborer sa « capabilité » (capacité d'agir et de choisir le mode de développement personnel souhaité) et son autonomie

Pour l'entreprise : le meilleur préparateur au recrutement de jeunes salariés et à l'apprentissage de la posture de salarié dans l'entreprise

Pour le territoire : le révélateur du potentiel de richesses, de projet et de dynamique sociale et économique portées par les jeunes

Pour le service public : le fournisseur de services attitré pour soutenir l'éducation citoyenne du jeune et son évolution dans la société qui l'entoure

Elle agit avec une éthique professionnelle : **« Ecouter sans juger / Proposer sans imposer / Accompagner sans assister / Ne pas penser à la place du jeune ».**

Ces valeurs partagées par l'équipe des professionnels et les administrateurs se traduisent dans la relation aux jeunes par les principes suivants :

- L'accueil de tout jeune en demande
- Des espaces aménagés pour les jeunes
- Une ouverture d'esprit, égalité de traitement et lutte contre les « a priori »
- Le respect de la personne
- Le **respect des informations confiées** et de la **relation de confiance** construite avec le jeune
- L'**individualisation** (un jeune, un parcours, un accompagnement)
- Une **démarche prospective** (tout jeune est en évolution permanente et en construction de son devenir)
- La proposition **d'un conseiller référent par jeune** mais également l'intervention d'autres professionnels de la ML pour élargir le soutien et l'apport au jeune (santé, création d'entreprise, soutien dans les démarches ...). C'est une équipe et **une compétence collective au service du jeune**.

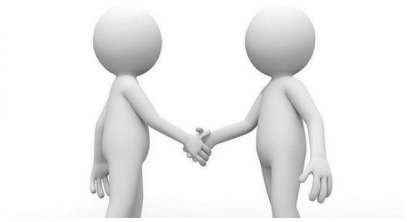

Ces valeurs colorent également l'exercice de notre métier et se traduisent par :

- La maîtrise du métier et la recherche permanente de la qualité d'intervention
- La connaissance fine du territoire
- La mise à niveau continuelle des connaissances et compétences
- La transmission des savoirs entre professionnels
- La bienveillance entre professionnels au sein de l'équipe
- L'accès et la circulation de l'information
- La mobilisation de tous les moyens et l'activation des réseaux
- La fiabilité des informations saisies et des résultats communiqués
- La confidentialité des données concernant les jeunes et la recherche de l'accord des jeunes pour toute transmission

Elle collabore avec les élus locaux

Née de la volonté d'élus locaux, la Mission Locale du Haut Périgord a régulièrement communiqué auprès de élus sur son action mais cela ne suffit plus : La Mission locale doit engager une démarche spécifique d'information dans les communes, les communautés des communes. Il s'agit d'expliciter sa mission, son action de terrain mais aussi sa capacité à contribuer activement au traitement des questions de jeunesse sur le territoire. La **Mission Locale est déjà un des outils de politique jeunesse des communautés de communes.** Les élus peuvent faire appel à la Mission Locale et mobiliser ses compétences et l'expérience de l'équipe. Des coopérations peuvent être décidées avec eux, en interne dans les instances de l'association, ou en externe dans des espaces de concertation, pour soutenir des « Politiques jeunesse » à construire sur le territoire. En retour, l'association pourra attendre **des communes, des intercommunalités, qu'elles soient des relais actifs auprès des jeunes**.

Moyens, Ressources Humaines et principes de fonctionnement

Les moyens humains

L'équipe de la mission locale se compose en 2018 de **12 salariés** répartis sur 2 sites à Thiviers et Nontron : **7 conseillers/ères, 1 animatrice, 3 administratives et 1 directrice.**

4 conseillers interviennent sur l'accompagnement global et délocalisé et 3 sont davantage spécialisés sur la relation entreprise, la garantie jeunes et le point santé. 3 jeunes en service civique ont été accueillis depuis 2016. Cette équipe a déjà été réduite de 1 poste et demi depuis 2016 en raison des baisses de financements.

Organigramme 2018

Conseillers :

Patricia DAVID (Thiviers, Excideuil, Savignac)

Julie PEYRILLOU (Thiviers, Jumilhac - la Coquille, Lanouaille –Payzac)

Céline DUDOGNON (Nontron, Brantôme, Champagnac, St Pardoux)

Anna MARTIAL (Nontron, Mareuil, Piègut Pluviers)

Conseillers avec approche spécifique :

Estelle FOSSECAVE – chargée des **relations entreprises**

Kevin FAURE - Garantie Jeunes – secteur Nontron et **Point Santé**

Emmanuelle VADEZ - Garantie Jeunes – secteur Thiviers

Chargées d'Accueil et d'Animation :

Priscille ADAMS – animatrice

Mélanie PASQUET – chargée d'accueil à Nontron

Pôle Administratif :

Mélodie LICOINE – assistante garantie jeunes et emplois d'avenir

Sophie DEBORDES –assistante de direction et de gestion

Pôle Direction

Christine FRAUX- directrice

La gouvernance

Un Bureau de 6 membres qui se réunissent tous les mois

Présidente :	**Mme Martine PERETTI,** Communauté de Communes du Pays Isle Loue Auvezère
Vice-Présidente :	**Mme Juliette NEVERS** Conseillère Départementale du canton du Périgord Vert Nontronnais
Vice-Président :	**M. Philippe LACHAUD,** Communauté de Communes du Périgord Limousin
Trésorier :	**M. Jean Pierre GROLHIER,** Communauté de Communes Dronne et Belle
Secrétaire :	**Mme Isabelle BLETTNER,** Directrice de la MECS ADSEA à St Jory
Membre :	**M. Serge GRANERI,** Proviseur du lycée de Thiviers

Un Conseil d'Administration de 23 membres, réuni 4 fois par an :

Pour le Collège des Elus des Collectivités Territoriales :

Mme Colette LANGLADE, représentant le Président du Conseil Départemental de la Dordogne

Mme Juliette NEVERS, Conseillère Départementale, Périgord Vert Nontronnais

Mme Catherine TYTGAT, représentant le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

Mme Martine PERETTI et M Guy BOUCHAUD Délégués de la Communauté de Communes du Pays Isle Loue Auvezère en Périgord ou leur suppléant **Pierre SIMON**

Mme Michèle FAURE et M Philippe LACHAUD Délégués de la Communauté de Communes du Périgord Limousin ou leur suppléante **Mme Annick MAURUSSANE**

M. Jean-Pierre GROLHIER et Francis MILLARET, Délégués de la Communauté de Communes Dronne et Belle, ou leur suppléant **M Alain OUISTE**

M. Pierre PEYRAZAT et Daniel VEDRENNE Délégués de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais

Pour le Collège des Services de l'Etat :

M Fréderic ROUSSEL, Sous-Préfet de Nontron

M. Alexandre ARRIVETS Responsable Territorial de la **DIRECCTE** ou son représentant

M. le Directeur de la DDCSPP, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ou **son représentant M. Olivier DESMESURE**

M. Serge GRANERI, Proviseur du Lycée de Thiviers, représentant de la Direction Académique des Services de l'Education Nationale

M Stéphane NADE, Directeur du Pôle Emploi de Nontron

Pour le Collège des Partenaires Economiques et Sociaux :

M. Didier GOURAUD, représentant de la Chambre de Métiers

M. le Directeur de l'Hôpital d'Excideuil,

M Sébastien CALANDREAU, Entreprise ESA à Nontron

Pour le Collège des Associations et Organismes concernés par les Jeunes :

M. le Président de **l'ADIL 24** ou son représentant **Mme Frédérique FRISON LEFEVRE**

Mme Marie Pierre BARRIS, Responsable de l'Unité DDSP de Nontron

Mme Isabelle BLETTNER, Directrice de la MECS ADSEA 24 à St Jory

Mme Martine MORISSONEAU, Directrice du Centre Socio Culturel le Ruban Vert

Des locaux et des équipements

Les locaux : la mission locale est locataire de **2 lieux permanents** pour le siège à Thiviers (au sein de la maison des services) et l'antenne à Nontron (Place Paul Bert). Ces espaces respectivement de 160 et 52 m² ne suffisent plus au développement des services proposés.

Sur Thiviers, une réhabilitation et extension des locaux est engagée par la communauté de communes et permettra d'accueillir un Espace Métier Aquitain, avec son centre documentaire **fin 2019**. **Sur Nontron, des solutions sont recherchées** avec les collectivités pour de nouveaux locaux permettant notamment l'accompagnement en collectif des jeunes.

Pour les permanences extérieures, la mission locale sollicite des collectivités ou partenaires en capacité de mettre à disposition un bureau, un espace d'attente, une connexion internet, un accès au téléphone et à une imprimante.

Les jeunes enquêtés trouvent les locaux accueillant (66 %), adaptés (56%) mais par ailleurs trop petits (16%) et pas assez confidentiels (8%).

Les équipements informatiques : Au fur et à mesure des années, la mission locale a constitué un parc informatique pour les salariés (19 ordinateurs fixes et portables) mais aussi à disposition des jeunes (18 ordinateurs fixes et portables en accès libre ou pour les ateliers, renforcé grâce à la fondation Orange en 2017). Avec son prestataire de maintenance informatique, elle cherche à résoudre les problèmes de sécurité et la performance des connexions, sur Nontron notamment.

Des outils de communication : La mission locale dispose d'une plaquette à destination des jeunes présentant les services, une page Facebook, d'un rapport annuel en 400 exemplaires diffusé à l'assemblée générale puis tout au long de l'année. Elle adresse tous les mois sur ses points de permanences un rappel des évènements du mois. Via son logiciel d'activité Imilo, elle peut communiquer avec les jeunes en nombre pour des invitations à des forums, recrutements, évènements. La communication par mail et sms avec le public se développe également. Début 2018, la Mission locale ne dispose pas encore de site Internet …

66% des jeunes enquêtés ne connaissent pas encore la page Facebook de la ML. 19% y sont abonnés et 14% n'utilisent pas Facebook. Leur demande majoritaire est d'y trouver des offres d'emploi, des informations sur les formations, le service civique, des évènements.

87% des jeunes sont prêts à parler autour d'eux de la Mission Locale, 46% sont prêts à témoigner dans des établissements scolaires

Membre actif de plusieurs réseaux La Mission Locale n'est pas isolée, elle est membre du réseau national des ML (**Union Nationale des Missions Locales)** et du réseau régional (**Association Régionale des Missions Locales)**. Elle participe activement au collectif de directions des Missions Locales de Dordogne. Sur son territoire, elle est membre du **Groupe d'Action Locale Leader** et du réseau **Economie Sociale et Solidaire** animé par le Pays.

Des textes de référence et des outils de pilotage

- La charte d'accueil des jeunes (mars 2016)
- Les principes de base du travail en mission locale
- Le règlement intérieur
- 2 délégués du personnel depuis octobre 2016

Principaux partenariats de la Mission Locale

Axe Orientation - Formation

- Partenariat avec le CIO antenne de Nontron
- Partenariat avec les lycées de Nontron, Thiviers, les MFR hiviers / Nontron
- Partenariat avec les organismes de formation (MFR, AFPA, GRETA, INFREP, ...)
- Partenariat avec le CRP de clairvivre (formation Travailleurs Handicapés)

Axe Emploi et alternance

- Partenariat avec Pôle Emploi
- Partenariat avec les Espaces Economie Emploi de Thiviers et Nontron
- Partenariat avec 7 agences d'intérim et le FAF TT
- Partenariat avec organismes d'Insertion par l'Activité Economique (Alaije, Afac, Inter m'aide, C3I, Cheval Nature, …)
- Partenariat avec 135 entreprises et collectivités locales
- Partenariat avec 9 CFA et les chambres consulaires

Axe Santé :

- Professionnels de santé en lien avec le Point Relais Santé
- Partenariat avec Centre d'examen de santé, la CPAM à Thiviers
- Partenariat avec le Conseil Local de Santé, l'ANPAA (addictologie)
- Partenariat avec le CMP de Nontron et le GEM de Nontron (Groupe d'Entraide Mutuelle)
- Partenariat avec le FIPS à Sarlat (jeunes avec RQTH)
- Partenariat avec la MDPH

Axe mobilité :

- Portage du point relais location de Scooters, en Partenariat AFAC 24
- Participation aux travaux préparatoires et au pilotage de la nouvelle plateforme Mobilité du Pays en 2018
- Conseil Départemental 24 : FAJ mobilité (cartes carburant, billets SNCF...)
- Partenariat avec associations à vocation internationale : Francas, Sem et Vol, Ligue de l'Enseignement

Axe logement :

- Portage de 2 appartements en colocation sur Thiviers et Nontron, en partenariat avec Dordogne Habitat
- Partenariat avec ADIL 24 : infos logement et animation ateliers Garantie Jeunes

Axe Citoyenneté / Culture

- Partenariat avec la CAF (« projet jeunes ») et les acteurs de la commission jeunesse du schéma départemental des familles
- Partenariat avec la Ligue de l'Enseignement pour le Service Civique
- Partenariat avec le Centre Socio Culturel le Ruban Vert (Mareuil et Brantome) et avec la fédération des centres sociaux de Dordogne
- Partenariat avec le Nantholia et l'association Canopée à Nanteuil (théâtre)
- Partenariat avec les associations culturelles de jeunes du secteur (Astrolapiteck, prohiteck …)
- Partenariat avec le Tricycle enchanté (ressourcerie), Eco Peli '
- Partenariat avec le secours catholique et la Croix Rouge (bénévolat de jeunes et aide alimentaire)

Axe accompagnement social

- Partenariat avec les travailleurs sociaux de l'UT de Nontron et Ribérac, dont l'Aide Sociale à l'Enfance
- Partenariat avec les éducateurs Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Partenariat avec les 4 MECS (Maisons d'Enfants à Caractère Social) du secteur à st Jory de Chalais, Jumilhac, Nontron et Rudeau Ladosse.
- Partenariat avec Version Lili, esthéticienne sociale à Périgueux

« L'offre de services » aux jeunes

Ce qu'ils viennent chercher, les résultats de l'enquête :

- **Une aide à la recherche d'emploi : 33%**
- **Une aide à la réflexion sur leurs projets : 22%**
- **Una aide à l'orientation : 14%**
- **Une aide aux démarches administratives : 8%**
- **Une aide financière : 8%**
- **Une écoute, un soutien moral : 6%**
- **Rencontres, échanges avec d'autres jeunes : 2%**
- **Une aide concernant le logement 1%**

Ce que La Mission Locale propose : des services permettant l'aide, l'information et le conseil, l'orientation et l'accompagnement dans la durée, dans 9 domaines complémentaires :

L'Orientation professionnelle

- Aider le jeune à construire et mettre en œuvre son projet professionnel via des entretiens d'orientation, visites (entreprises, organismes de formation …), des PMSMP (stage en entreprise pour découvertes et confirmation), des rencontres de professionnels – employeurs, etc.
- Mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation du plan d'action rechercher les « prestataires » (entreprises d'accueil, prestataires de services, prestataires de formation…). Aider la personne à choisir, notamment en s'assurant de la qualité de la prestation. Assurer la médiation avec les acteurs susceptibles de faire avancer le projet : employeurs, entreprises susceptibles d'accueillir ou de recruter, prestataires, financeurs, autres partenaires. Fluidifier la réalisation du projet : Prise en charge de la complexité (notamment administrative) Réponse rapide aux difficultés/aléas qui surviennent dans la mise en œuvre
- Informer le jeune sur les dispositifs d'insertion vers l'emploi et la formation

La Formation :

Faciliter et mettre en œuvre l'accès à la formation (pré-qualifiante, initiale, professionnalisant-qualifiante) :

- Inciter le jeune à se former : Information sur les voies de formation (alternance, formation continue) ingénierie (montage financier et technique), utilisation compte CPF/ CPA
- Faciliter l'accès à une formation : ateliers préparatoires, entretien préalables à la formation, aide à l'accès à une aide financière, aide aux démarches administratives, ….
- Mobiliser les moyens et les partenaires de formation (sans se limiter au local)

L'Emploi : Soutenir le jeune dans sa recherche d'emploi ou création d'activité

- Aider le jeune dans sa recherche de travail : création d'espace Pôle Emploi, recherche et lecture d'offres, candidater, sites utiles pour la recherche d'emploi...
- Préparer le jeune à présenter une candidature et au processus d'embauche : élaboration de CV, lettre de motivation, simulations d'entretien.

Seulement 41% des jeunes enquêtés se disent intéressés par des ateliers de Technique de Recherche d'Emploi.

- Créer les conditions de rencontre des jeunes et des employeurs : job dating intérim, forums emploi, visite d'entreprises, etc.
- Informer le jeune sur les dispositifs d'insertion vers l'emploi (apprentissage, contrats aidés, « 'PMSMP » : immersions en entreprise …)

L'Accès aux droits et la citoyenneté

- Informer et aider le jeune dans son accès aux droits et promouvoir l'engagement citoyen du jeune (ex : aide à la recherche de service civique, …)
- Accompagner le jeune dans ses démarches administratives de tout type

Les jeunes enquêtés souhaiteraient des temps d'échange sur l'actualité (40%) ; Un jeune dit « La ML doit être sur tous les fronts, de l'écologie à la culture, dans des débats sereins qui donnent envie, sortir de BFM TV ». Ils souhaitent également des **rencontres entre jeunes (39%), des débats philosophiques (32 %) et des petits déjeuners thématiques 28%.**

La Santé

- Proposer une écoute spécifique dans le cadre du Point Relais Santé
- Sensibiliser les jeunes aux problématiques de santé et de prévention (éducation à la santé, accès au bilan de santé)

- Faciliter l'accès aux jeunes auprès des partenaires et prestataires de services de santé (régularisation des droits et accès aux mutuelles, aide aux démarches RQTH, relais vers association addictologie, planning familial, Centres Médico Psychologique...)

45% des jeunes enquêtés ont des attentes en matière de santé, : sur les démarches administratives (30%), sur un lieu d'écoute (17%), sur l'accès aux soins (14%), sur la santé au quotidien (12%), sur les addictions (5 %) et sur la sexualité (4%).

Les Ressources financières

- Accompagner le jeune vers les dispositifs et aides financières (Fonds d'Aide aux Jeunes, chèques services, aide régionale pour permis de conduire, aide aux chômeurs non secourus, relais vers association caritatives …) Aide au projet jeunes (CAF)
- Aider le jeune à devenir autonome dans sa gestion budgétaire : ex : régularisation d'un compte bancaire, contact avec centres de finances publiques, ateliers de gestion des ressources financières, relais vers travailleurs sociaux

Le Logement

- Informer sur le jeune sur les procédures et aides existantes : dispositifs d'hébergement et de logement (privé, FJT, bailleurs sociaux..), aides au logement (CAF …) demandes de logement social

- Appuyer le jeune dans sa demande de logement : aide aux démarches administratives. Mise en relation avec les institutions pertinentes (115, centres d'hébergement, etc.)
- Gestion avec Dordogne Habitat de 2 logements en colocation sur Thiviers et Nontron pour des jeunes en 1er emploi ou en formation.

La Mobilité

- Aider le jeune à accéder à des moyens et service de mobilité location de 2 roues, mobilisation d'aides financières, gestion de chèques mobilité,
- Aider le jeune dans ses démarches. (Ex. : aide au permis de conduire du conseil régional)
- Informer sur la mobilité européenne et internationale (lien avec la plateforme So mobilité, des associations locales et témoignage de jeunes partis à l'étranger)
- Proposer aux jeunes le soutien de la plateforme mobilité « **Mover** » et contribuer à son développement

90% des jeunes enquêtés considèrent la mobilité comme importante pour leur insertion professionnelle.

Les Loisirs-Sport-Culture

- Faire connaitre les ressources d'activités de loisirs, de sport et de culture : informer sur les offres culturelles à moindre coût ou gratuites, affichage d'initiatives locales

10% des jeunes enquêtés se rendent à des concerts, expositions, festival, cinéma, spectacle … « plusieurs fois par mois ». Mais 21% « une ou 2 fois par an » et 30% « jamais ». A 58% pour des raisons de coût financier et l'absence de mobilité.

Proposer des initiatives permettant de découvrir une dimension culturelle sur le territoire avec d'autres partenaires (ex : création théâtrale, création vidéos, festivals de musique …)

Un niveau d'accompagnement « à la main du jeune »

Le jeune choisit au fur et à mesure le niveau d'engagement qu'il souhaite avec la mission locale. Il peut moduler le niveau d'accompagnement souhaité en fonction de ses attentes et des propositions qui lui sont faites.

3 niveaux sont possibles :

1. La **sollicitation ponctuelle** et le libre accès au centre ressources
2. Un **suivi avec un conseiller référent** (sans durée maximale, dans la limite des 26 ans)
3. Un **accompagnement contractualisé** de 3 types :

- **Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers Emploi et l'Autonomie** (Pacea) : un contrat permettant l'élaboration d'un diagnostic de la situation et la définition d'étapes successives
- **Le Parcours d'Accompagnement vers l'Emploi (PAE)** accompagnement du demandeur d'emploi délégué par Pôle Emploi à la Mission Locale
- **La Garantie Jeunes** accompagnement intensif sur 1 an avec 1 mois en collectif, des périodes en entreprises et des regroupements hebdomadaires permettant l'accès à une allocation mensuelle (entrée sous conditions de ressources)

Ils ont aussi d'autres envies ! *Ce qui ressort de l'enquête :* **83 % des jeunes enquêtés ont envie de voyager 50% aimeraient des ateliers pour être plus à l'aise en anglais.** Un jeune nous « C'est souvent un + pour les offres d'emploi et pour voyager ».

48% des jeunes seraient **prêts à aider la mission locale à améliorer ses services auprès des jeunes, être un relais.** « C'est une forme de reconnaissance de l'aide que la Mission Locale nous a accordé ; Dire à d'autres que tout est possible, reprendre des études, penser à créer son propre emploi… »

L'offre de service aux entreprises

Mobiliser les employeurs du territoire pour l'emploi des jeunes

- Entretenir une relation employeur individualisée
- Animation d'un réseau d'employeurs. Ex : animer des réunions collectives, petit-déjeuner des employeurs, etc.

- Dispenser une information de premier niveau aux employeurs sur leurs interlocuteurs potentiels dans le cadre de leur recrutement, leurs compétences, et leurs procédures. Informer les employeurs sur les interlocuteurs et compétence institutionnels

Information, conseil et appui en matière de politiques et dispositifs de l'emploi

- Dispenser des informations générales. Ex : prise de contact direct individuelle, manifestations collectives, supports de communication, …
- Dispenser un conseil individualisé. Ex : analyse des bénéfices et des incidences des dispositifs pour l'employeur
- Appuyer à la mobilisation des dispositifs

Information, conseil et appui en matière de compétences et de formation

- Dispenser une information générale sur les pratiques et dispositifs
- Dispenser un conseil individualisé. Ex : anticipation des besoins en compétence et de l'évolution des métiers…
- Appuyer à la mobilisation des dispositifs.
- Evaluer et formaliser les besoins en compétences et en recrutement des employeurs
- Analyser et qualifier les besoins
- Aide à la formalisation des fiches de poste
- Adapter les fiches de poste aux jeunes disponibles sur le territoire

Aider au recrutement de candidats jeunes

- Identifier et analyser les profils des candidats
- Orienter vers d'autres acteurs de la jeunesse
- Assurer une mise en relation qualifiée individuelle ou collective (job dating, forums…)
- Préparer des candidats : formations (pré qualifiantes, qualifiantes), PMSMP, coaching…
- Aider aux démarches de recrutement. Ex : aides administratives

Soutien et médiation dans l'emploi

- Aider au maintien dans l'emploi
- S'assurer que les freins périphériques à l'emploi sont levés en orientant le jeune vers l'institution pertinente, en offrant certain services internes à la ML. Ex : écoute santé, location deux roues.
- S'assurer que la situation du jeune est adaptée (formation, dispositif, etc.) :
- Entretiens jeune et ML régulier. Entretien sur site ou téléphonique,
- Entretiens employeurs et ML
- Médiation entre l'employeur et le jeune. Ex : pour prévenir une rupture de contrat, à propos des conditions et relations de travail

Les chiffres clefs 2017

1 037 jeunes accompagnés

Dont 365 *pour la première fois*

47% sont des jeunes femmes et 53% des jeunes hommes

11 contacts en moyenne par jeune et par an dont 7 entretiens

9% de mineurs

44% entre 18 et 21 ans

42 % entre 22 et 25 ans

45 % sont non diplômés

22% ont un CAP BEP

31% ont un BAC et 5% au-delà

57% habitent chez leurs parents
53% ont le permis B
33% n'ont aucun moyen de locomotion
3% sont travailleurs handicapés
6% sont bénéficiaires du RSA

70% des jeunes accompagnés ont travaillé ou se sont formés en 2017

48% ont signé un contrat de travail ou d'apprentissage

23 % sont entrés en formation

135 entreprises en lien avec la mission locale

50 jeunes ont signé un emploi d'avenir

82 Sont entrés en Garantie Jeunes

55 ont signé un contrat d'apprentissage

Les Orientations pour les 3 ans à venir

2 principes fondamentaux à défendre et à faire vivre :

1. **L'attachement au principe associatif** de la Mission Locale et à son éthique partagée
2. **Le maintien d'une Mission Locale implantée au cœur d'un territoire rural**, animant une intervention au plus près des acteurs.

Et 4 priorités :

1. **Informer et communiquer largement sur la fonction et l'expertise de la Mission Locale auprès de tous**

Résultats attendus : Valorisation de l'impact social, sociétal et territorial de la Mission Locale ; **Reconnaissance de la plus-value de la mission locale**, de son professionnalisme ; une meilleure connaissance de la Mission Locale par les jeunes ; une compréhension plus fine « des jeunes » par tous les acteurs. Meilleure visibilité du **potentiel de richesse de chaque jeune pour le territoire**.

La **communication** devra être **différenciée** pour atteindre chaque cible : élus, jeunes, entreprises, partenaires … La communication régionale et nationale sera également relayée dans cet objectif. **L'évènementiel** porté par la Mission Locale permettra de faire mieux connaitre **l'expertise de la ML sur les jeunes et sa capacité à capter la parole des jeunes et à les associer**. Exemples : Opération « Terre de Jeunes », journée d'étude mobilité, création théâtrale…

2. **Développer l'offre de services au plus près des jeunes et initier de nouveaux champs d'action**

Résultats attendus : une bonne couverture territoriale, adaptable aux évolutions de la fréquentation, un réseau de partenaires plus étoffé, de nouveaux champs investis ou réinvestis avec les jeunes : « la citoyenneté », la « politique jeunesse », « la création d'activité » ; « l'éducation au numérique ».

Il s'agira de **promouvoir la collaboration entre jeunes** dans des expériences collectives – de donner à des jeunes **l'envie de vivre sur le territoire**, des jeunes davantage concernés et impliqués dans la vie locale. Egalement de **favoriser la place des jeunes en tant qu'acteurs au sein de la Mission Locale** en trouvant avec eux les formes les plus adaptées.

3. Pérenniser des moyens et conserver la qualité et le professionnalisme de l'accompagnement

Résultats attendus : des financements suffisants pour maintenir l'action et l'effectif, des financeurs engagés pour stabiliser la mission locale, des professionnels disposant des moyens à la hauteur de l'activité, des jeunes encore mieux accompagnés, une équipe formée à de nouvelles compétences, des nouvelles sources de financement captées.

Pour les professionnels, une poursuite des avancées engagées à partir des travaux sur la « Qualité de Vie au Travail » sur la reconnaissance entre professionnels et le faire équipe.

4. Augmenter le travail avec les entreprises

Résultats attendus : une meilleure connaissance des entreprises sur le territoire et de leurs besoins. Des jeunes qui comprennent et connaissent mieux le monde des entreprises ; Pour la Mission Locale, être **connue et reconnue du monde économique** entrepreneurial, s'appuyer sur un réseau animé d'entreprises, s'inscrire dans une relation d'interface professionnelle « jeunes / entreprises »

Le Plan d'action 2018 -2020

1. Informer et communiquer largement sur la fonction et l'expertise de la Mission Locale auprès de tous

Réactiver et actualiser le plan de communication, notamment les outils et les supports

Instaurer la rencontre directe avec les élus, au moins une fois par an**,** sous différentes formes (soirées découverte ML, bilan aux conseils communautaires, rencontre des commissions jeunesse …), avec la participation de jeunes dès que possible **.**

Créer un site internet, réfléchir au niveau d'interactivité possible (envoi CV, demande de RDV …) et intégrer dans le fonctionnement de la ML à effectif constant, sa mise à jour régulière, …)

Faire vivre la page Facebook

Mettre en lumière et porter des évènements de valorisation des jeunes et de l'action de la ML

Mixer l'Assemblée Générale annuelle avec un temps fort de débat : jeunes /élus / entreprises…

Communiquer davantage et mieux sur l'action menée par des articles presse, communication aux collectivités et partenaires.

Proposer des portes ouvertes annuelles des sites de Nontron et Thiviers pour les jeunes, leurs familles, le grand public

2. Développer l'offre de services au plus près des jeunes et initier de nouveaux champs d'action

Maintenir un accueil de qualité, de proximité des jeunes sur tout le territoire

Rencontrer les partenaires et acteurs du territoire (établissements scolaires, Centres Médico Sociaux, Mairies, associations jeunes et/ou sociales…) afin qu'un maximum de jeunes connaissent la ressource « Mission Locale ».

Assurer une permanence sur l'ex canton de Savignac pour les jeunes des communes rattachées à la communauté Isle loue Auvezère et ceux qui souhaitent rester en accompagnement avec leur conseillère d'origine.

Adapter des permanences régulières sous utilisées par les jeunes en **point d'accueil ponctuel «** à la demande ».

Proposer un **Espace Métiers Aquitain** avec un programme construit en partenariat dans les locaux réhabilités à Thiviers

Rendre lisible la mission de **Conseil en Evolution Professionnelle** assurée par la Mission Locale

Améliorer la connaissance du territoire

Augmenter les visites d'entreprise par mois pour l'équipe professionnelle.

Inviter un acteur du territoire lors des réunions d'équipe.

Rencontrer de nouveaux partenaires (dont des centres de formation sur un territoire élargi).

Nouveaux champs

Accompagner les jeunes dans les usages du numérique et prévenir le non accès aux droits (ateliers e réputation, aides aux démarches en ligne…).

Rendre visible l'accompagnement par la Mission Locale de jeunes en création d'activité et valoriser leurs initiatives.

Citoyenneté : Favoriser l'implication des jeunes dans les initiatives existantes, soutenir l'accès des jeunes au service civique

S'inscrire dans l'élaboration des Politiques Jeunesse

Proposer aux jeunes plus d'actions citoyennes en lien avec les acteurs locaux et les encourager à se constituer en association ou rejoindre des associations sur le territoire.

Impliquer davantage les jeunes dans la vie et fonctionnement de la mission locale et rechercher les formes adaptées pour l'implication d'un « collectif jeunes ».

S'inscrire auprès des intercommunalités comme contributeur pour l'émergence de « politiques jeunesse »

Participer activement à la dynamique « Construire avec les jeunes » animée par la fédération des centres sociaux pour favoriser l'expression collective des jeunes et leur prise en compte dans l'espace public.

3. Pérenniser des moyens et conserver la qualité et le professionnalisme de l'accompagnement

Maintenir le niveau de financement de l'association

Solliciter l'Etat, la Région et le département pour un maintien des dotations malgré la réduction du territoire géographique

Augmenter les contributions des communautés en communes (en 2018)

Explorer l'éligibilité de la ML au mécénat auprès de l'UNML

Défendre le principe de la Mission Locale ancrée dans un territoire à périmètre intercommunal

Diffuser et communiquer sur le projet associatif

Surveiller les évolutions d'intercommunalités d'ici 2020 pour réfléchir aux opportunités ou nécessités de regroupements éventuels entre Missions Locales rurales.

S'impliquer dans la coordination départementale des ML et développer sa capacité de synthèse départementale pour limiter le sentiment d'éparpillement des interlocuteurs au niveau départemental (5 Missions Locales en Dordogne).

4. Augmenter le travail avec les entreprises

Augmenter les contacts avec les entreprises pour expliquer en détail le métier de la Mission Locale

Participer au club d'entreprise du secteur Thiviers Jumilhac Excideuil

Organiser à nouveau un **Job Dating Intérim**

Mettre en place un réseau « entreprises » et l'animer avec des thématiques régulières ; Construire un réseau d'entreprises capables de parler de notre collaboration à d'autres entreprises

Initier autour du collège économique du Conseil d'Administration (élargi à quelques entreprises partenaires) **une réflexion sur notre travail avec l'entreprise et l'accompagnement des jeunes vers l'emploi**

Faire connaître les métiers exercés sur le territoire et ouvrir des opportunités pour les jeunes

Synthèse des résultats de l'Enquête auprès du public

-161 jeunes ont répondu-

Mission Locale du Haut Périgord

Le Réseau des Missions Locales

Enquête construite avec 7 jeunes et diffusée en ligne en mars 2018 auprès de tous les jeunes accompagnés par la Mission locale.

Profil des jeunes enquêtés

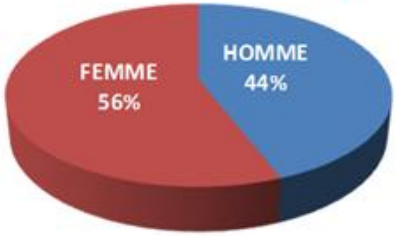

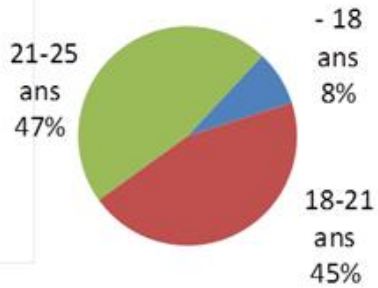

Les attentes des jeunes

Ce que les jeunes viennent chercher à la Mission locale par ordre de priorité

1	Aide à la recherche d'un emploi
2	Aide à la réflexion sur vos projets
3	Aide à l'orientation
4	Réponse à vos questions
5	Aide financière
6	Aide aux démarches administratives
7	Ecoute
8	Aide concernant le logement
9	Soutien moral
10	Rencontre/ échange avec d'autres jeunes
11	Conseil vis-à-vis de la santé
12	Aide Psychologique

Evénements auxquels les jeunes souhaiteraient participer

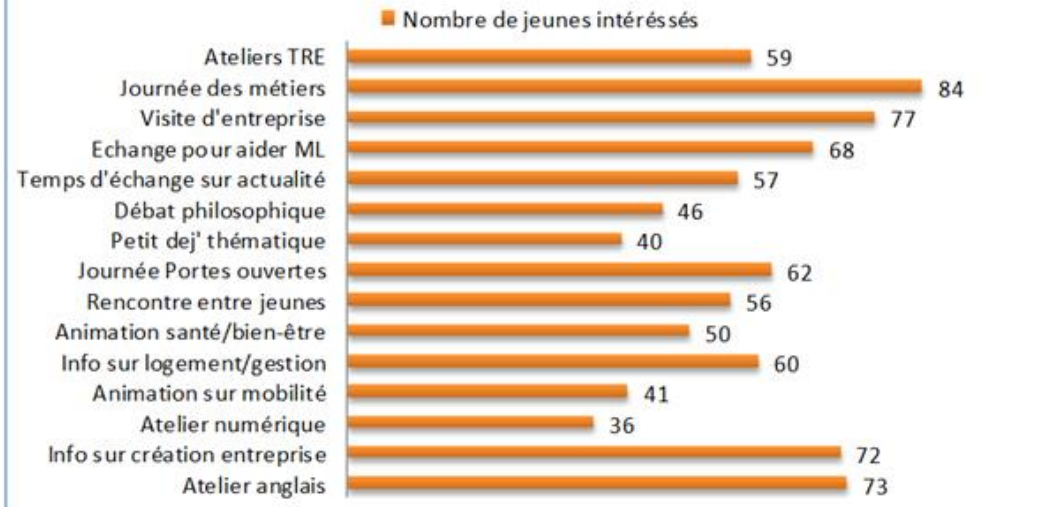

Les besoins concernant la santé

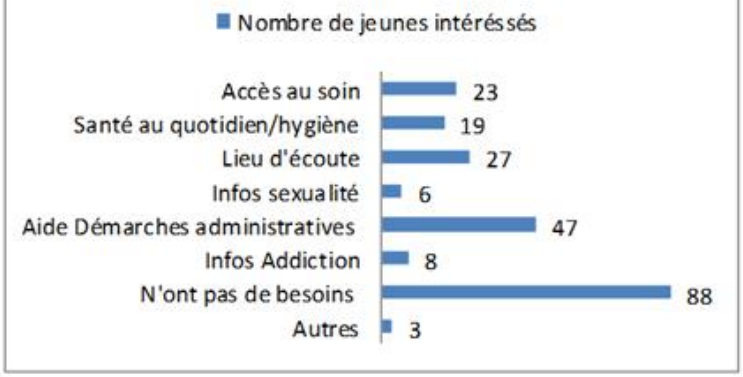

Distances qu'ils sont prêts à parcourir pour participer à un évènement, RDV, rencontre de la Mission Locale

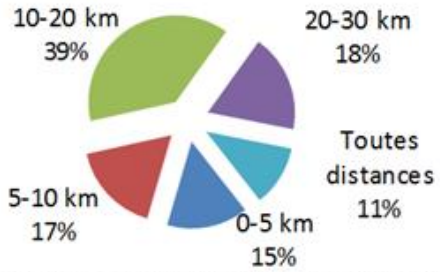

93% des jeunes enquêtés considèrent que le lieu où ils rencontre leur conseillers habituellement est suffisamment proche de chez eux.

Une communication à améliorer

Utilisation des Espaces de documentation

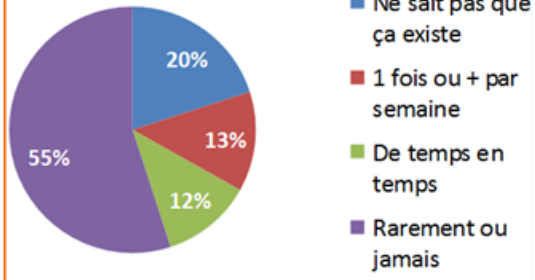

Seulement 25% des jeunes connaissent et utilisent les Espaces Ressources. Un tiers des jeunes considère qu'ils pourraient y trouver des informations utiles et de l'aide.

La création d'un site internet Mission Locale serait-elle utile?

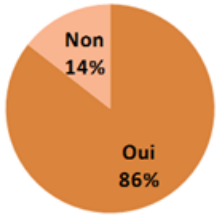

60 % des jeunes sollicitent la création d'une plateforme pour échanger avec un conseiller

Page facebook : 31 % des jeunes la connaissent

Les jeunes souhaitent à l'avenir y trouver en priorité des offres d'emploi(74%), des informations sur les formations (54 %) et des liens vers des sites utiles (45 %)

Un attachement au territoire et une envie de voyager

Souhaiteriez-vous rester vivre sur ce territoire ?

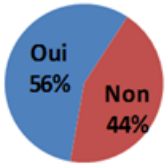

56% des jeunes enquêtés souhaitent dans l'idéal, rester vivre sur le territoire. Les raisons avancées sont principalement « **pour les amis, la famille** », **puis « le calme et la nature » et « parce que c'est chez eux ». Pour quelles raisons, ils quitteraient malgré tout le territoire : majoritairement pour l'emploi (67%),** pour rejoindre la famille, des amis ou conjoints et parce que car « ailleurs, il y a plus de choses à faire, ici il n'y a rien »

Avez-vous envie de voyager ?

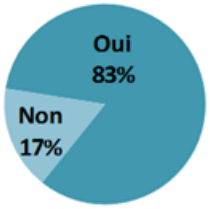

La mobilité est elle-elle importante pour l'insertion professionnelle ?

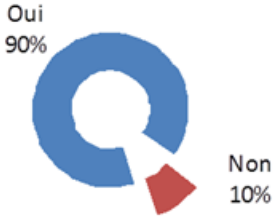

Implication des jeunes dans la Mission Locale

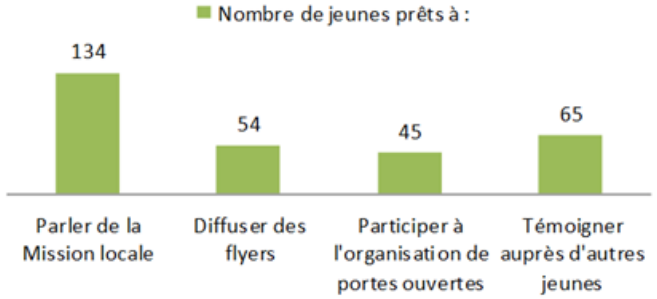

Plus globalement 48% des jeunes se disent prêts à participer à des temps d'échange pour aider le Mission Locale à améliorer ses services auprès des jeunes.

Fréquence de la participation à des événements culturels (concerts, exposition, festival, film, spectacle)

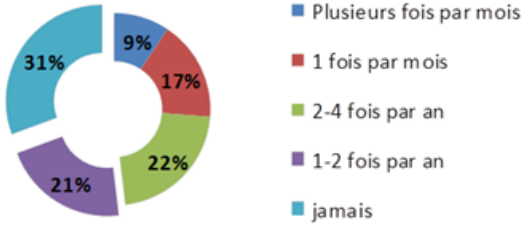

21% des jeunes se rendent « une ou 2 fois par an » et 31% « jamais ». A 58% pour des raisons de coût financier et l'absence de mobilité.

Enquête réalisée avec l'appui technique de l'ARML Nouvelle-Aquitaine

Missions Locales AQUITAINE
ARML-ASSOCIATION REGIONALE DES MISSIONS LOCALES